

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **23e jour du mois d'avril 2018**, à la Salle du Conseil, à compter de 19 h 30. sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général

Il est donc procédé comme suit :

#### **2018-113 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

#### **PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2017**

Monsieur Joël Minville de la firme comptable Groupe RDL, fait la présentation du rapport financier de la Ville d'Asbestos pour l'année 2017, lequel est déposé officiellement aux membres du Conseil.

#### **2018-114 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

**D'ADOPTER** le rapport financier de l'année 2017, présenté par Joël Minville de la firme Groupe RDL.

Adoptée

## **DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU TRÉSORIER DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017**

La trésorière dépose son rapport d'activité pour l'année 2017 quant aux élections municipales.

### **2018-115**

#### **CESSION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION SUITE À LA VENTE DE LA CARRIÈRE À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos s'est vue accorder un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en date du 12 mai 2015, au dossier 7610-05-01-01378700, pour l'Exploitation d'une carrière sur le lot 5 631 652 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond;

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos souhaite céder l'exploitation de cette carrière à la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc.;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la Loi sur la Qualité de l'environnement, il est nécessaire de céder ledit certificat d'autorisation à la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc. afin qu'elle puisse poursuivre légalement l'exploitation du site;

**CONSIDÉRANT** que la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc. accepte de son plein gré de devenir titulaire du dit certificat d'autorisation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques soit informé qu'il est de la volonté de la Ville d'Asbestos de céder à la Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc. le certificat d'autorisation identifié au préalable;

**QUE** monsieur Georges-André Gagné, directeur général, est dûment autorisé par le Conseil de la Ville d'Asbestos à signer tous les documents requis afin de compléter la démarche de cession.

Adoptée

### **2018-116**

#### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ASBESTOS : RÉOLUTION D'ENGAGEMENT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2017-2018 - PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2017-158 mandatant le directeur du service des Loisirs et de la Culture afin de faire une demande d'aide financière dans le cadre du développement des collections des bibliothèques publiques autonomes auprès du ministère de la Culture et des Communications;

**CONSIDÉRANT** que cette résolution devait mentionner que la Ville d'Asbestos s'engage à financer le montant total du projet en attendant le versement de la subvention par le ministère;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos s'engage à financer le montant total du projet de développement des collections de l'année 2017-2018 pour un montant de 36 900 \$, incluant le montant de la subvention 2017-2018 de 24 600 \$ qui sera versé par le ministère de la Culture et des Communications.

Adoptée

#### **2018-117**

##### **APPUI À LA DÉCLARATION POUR LE DROIT À UNE SAINTE ALIMENTATION AU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** la demande de Cuisine Amitié de la MRC des Sources souhaitant que la Ville d'Asbestos appui la Déclaration pour le droit à une alimentation saine au Québec.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos confirme à Cuisine Amitié des Sources son appui à la Déclaration pour le droit à une saine alimentation au Québec.

Adoptée

#### **2018-118**

##### **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC LE CLUB DE GOLF ROYAL ESTRIE**

**CONSIDÉRANT** l'entente de service avec le Club de Golf Royal Estrie signée en 2014 et qui arrive à échéance le 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

de maintenir cette entente et de procéder au paiement de 5 000 \$ pour l'utilisation d'un bloc sanitaire au Club de Golf Royal Estrie par les utilisateurs des sentiers de ski et de raquette durant la période hivernale, et ce, dès que le Club de ski de fond débute sa saison et jusqu'à la fin de celle-ci.

Adoptée

#### **2018-119**

##### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 12.

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, maire**

---

**M. Georges-André Gagné, directeur  
général**